

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beaucaire, lundi 21 septembre 2020

Conseil syndical du 17 septembre 2020 Les élus de Sud Rhône Environnement prêts à prendre les dossiers à bras le corps.

Pour ce deuxième conseil syndical de sa mandature, Jean-Marie FOURNIER, président de Sud Rhône Environnement, a une nouvelle fois réuni les membres du conseil dans les locaux de la Communauté de Commune Beaucaire Terre d'Argence le jeudi 17 septembre 2020 à 17h30.

Avant d'entamer les dix points à l'ordre du jour, l'assemblée a pu prendre connaissance des grandes tendances en matière de déchets de l'année 2020. Une tendance en adéquation avec les objectifs du Plan Régional de Gestion des Déchets de la région Occitanie à mettre toutefois en perspective avec l'effet COVID-19. La fermeture des déchèteries durant plusieurs semaines et l'absence de publicités dans les boîtes aux lettres durant le confinement explique, en partie, les baisses des quantités collectées au premier semestre 2020.

En conclusion de cette présentation, effectuée par les services de Sud Rhône Environnement, Jean-Marie FOURNIER a souligné le « défis de taille » que devra relever le Conseil Syndical tant au niveau de la promotion des bons gestes de tri que des choix techniques pour le traitement des déchets collectés.

« Nous n'allons pas vers des jours heureux, nous en sommes conscients. La mise en liquidation judiciaire de la société ECOVAL 30 nous a mis à mal. Le défi est de taille mais ensemble, nous pourrons le relever et prendre les décisions qui dessineront le syndicat de demain. »

Ce préambule terminé, les dix points à l'ordre du jour ont été traités par les élus. Il s'agissait, entre autre, de voter l'attribution des délégations aux vice-présidents, la constitution de commission de travail, la désignation de représentant de Sud Rhône Environnement auprès des différentes instances (AMORCE, Association Fédération Nationale des Collectivités de Compostage, suivi des sites Fibre Excellence et SEDE à Tarascon ...) ainsi que l'attribution des marchés « Traitement et valorisation des végétaux de déchèterie » et « Traitement des ordures ménagères résiduelles du syndicat ».

L'ordre du jour épuisé, Jean-Marie FOURNIER, président de Sud Rhône Environnement, et Pauline DEMEILLIERS, Directrice Générale des Services du syndicat, ont pris quelques minutes pour expliciter en détails l'historique du conflit avec l'ancien Délégué de Service Public : ECOVAL 30. Un rappel des faits primordial compte tenu de l'enjeu financier du conflit ainsi que du renouvellement récent des membres du Conseil Syndical.

Les élus et leurs commissions nouvellement créées sont d'ores et déjà au travail pour traiter les dossiers en cours. Le prochain Conseil syndical se tiendra le 27 octobre 2020 dans les locaux de la Communauté de Commune Beaucaire Terre d'Argence.

PJ : Photos du CS du 17/09/2020